

Archibald - Ernst & Young : feu vert de Bruxelles... nouveau(x) départ(s) ?

Bruxelles autorise la fusion Archibald - Ernst & Young

La commission de Bruxelles a donné son feu vert le 5 septembre dernier à la fusion complète Andersen - Ernst & Young (audit, légal & corporate finance). La nouvelle entité devrait regrouper 6 000 collaborateurs dans 21 bureaux en France. Le calendrier opérationnel de la fusion devrait être communiqué en octobre.

Patrick Bignon devient Global Vice Chairman d'Ernst & Young

Patrick Bignon rejoint Ernst & Young, en qualité de Global Vice Chairman, responsable du développement stratégique du pôle juridique. Associé depuis 1989, il fut Country Tax & Legal Partner en 1998 avant de devenir Worldwide Managing Partner d'Andersen Legal de 1999 à 2001 et, depuis, de s'occuper plus spécifiquement de l'Europe de l'ouest, tant pour l'aspect juridique que fiscal du réseau Andersen. Avec cette arrivée, Ernst & Young recrute ainsi un des acteurs majeurs du développement du réseau Andersen, ce qui devrait

rassurer les équipes d'Archibald Andersen.

Une des meilleures fiscalistes rejoint Willkie Farr & Gallagher

Marie-Hélène Raffin, quant à elle, classée parmi les incontournables dans l'enquête sur les meilleurs fiscalistes, quitte la structure pour Willkie Farr & Gallagher. Spécialiste de premier plan, son expertise en matière d'intégration fiscale et comme conseil de grands groupes, elle rejoint Allard De Waal dont la technicité fiscale est réputée.

Arrivées en nombre chez Baker & McKenzie

Le Cabinet Baker & McKenzie recrute onze avocats fiscalistes, dont une associée, Véronique Millischer, un Local Partner, Patrick Philip, et quatre Collaborateurs Seniors. Véronique Millischer s'est distinguée en matière de restructurations françaises et internationales, la mise en place de joint-ventures internationales et l'acquisition de groupes internationaux par des groupes français, essentiellement dans les domaines de l'industrie et de l'immobilier.